

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 18 OCTOBRE 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 autorisant M. Le Maire de demander à tout organisme financeur, quel qu'en soit le montant, l'attribution de subvention ;
- Considérant que l'Automobile Club de Monaco a fait le choix de venir sur notre territoire pour la 92ème édition du Rallye Monte-Carlo, épreuve d'ouverture du Championnat du monde des Rallyes qui se déroulera du 22 au 28 janvier 2024 ;
- Considérant l'importance pour la Ville de Gap et pour le département des Hautes Alpes de l'organisation de cette manifestation, d'ampleur internationale, sur leur territoire ;
- Considérant les importantes charges de fonctionnement nécessaires pour répondre aux exigences de l'organisation ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

Afin de mener à bien l'organisation de la 92ème édition du Rallye Monté Carlo 2024, la Ville de Gap sollicite le Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour obtenir une subvention d'un montant de 50 000,00 €.

**ARTICLE 2**

La Ville de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par le Conseil Départemental des Hautes Alpes.

### ARTICLE 3

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Sports sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 18 OCTOBRE 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : **19 OCT. 2023**  
Publié ou notifié le : **19 OCT. 2023**

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_10_433
Objet :	Demande de subvention WRC 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-18 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	005-210500617-20231018-D2023_10_433-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20231018-D2023_10_433-AI-1-1_0.xml	text/xml	856 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_13317.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20231018-D2023_10_433-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	80.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 octobre 2023 à 09h00min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 octobre 2023 à 09h00min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 octobre 2023 à 09h00min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 octobre 2023 à 09h05min33s	Reçu par le MI le 2023-10-19

